

UNE ALSACE-MOSELLE TRÈS MARQUÉE 1939-1945

Le témoignage de l'histoire
et des marques postales



TABLE DES MATIÈRES

Préface	- page 5 -
Introduction	- page 9 -
1 L'Alsace et la Moselle pendant la « Drôle de Guerre »	- page 10 -
2 Le courrier suit les évacués	- page 13 -
3 Les prisonniers de guerre français durant l'été 1940	- page 18 -
4 Prise en main par les nazis	- page 21 -
5 Germanisation à outrance	- page 24 -
6-1 La nouvelle administration civile	- page 28 -
6-2 Justice et police	- page 31 -
6-3 Les camps de formation SS en Alsace	- page 33 -
7 Le contrôle postal	- page 37 -
8 Le courrier vecteur de la propagande	- page 40 -
9 Mainmise nazie sur l'économie et l'industrie	- page 45 -
10 Les Malgré-Nous	- page 49 -
11-1 Le camp de sureté de Schirmeck	- page 53 -
11-2 Le camp de concentration de Natzweiler (Struthof)	- page 55 -
12 Les prisonniers de guerre détenus par les nazis	- page 58 -
13 Libération de la Moselle	- page 61 -
14 Libération de l'Alsace	- page 64 -
15 Les derniers combats	- page 67 -
16 Les soldats allemands prisonniers des alliés 1945-1948	- page 71 -
17 La désannexion et l'épuration	- page 74 -
18 Un difficile retour à la vie normale	- page 78 -
Remerciements	- page 82 -
Pour approfondir le sujet	- page 82 -

INTRODUCTION

À notre époque de communication dématérialisée il peut être difficile de comprendre l'importance que revêtait le courrier postal avant l'avènement d'internet, du téléphone mobile et des réseaux sociaux. Jusqu'à la fin des années 1980 le courrier était le lien privilégié entre les membres éloignés d'une même famille, entre administration et administrés, entre commerçants ou entreprises et fournisseurs, entre banques et clients. Toute la vie sociale et économique passait par le courrier. Pendant les guerres le courrier était essentiel pour le moral des troupes. Il permettait de donner des nouvelles du front, des nouvelles de son lieu d'évacuation, de son lieu de captivité.

Les lettres, enveloppes, formulaires postaux, timbres-poste et cachets (ou marques postales) qui sont parvenus jusqu'à nous témoignent de ces échanges et de leur époque, reflétant souvent le vécu quotidien des « petites gens », l'histoire sociale qui complète l'histoire écrite dans les livres qui est souvent celle des rois et des révolutions, des généraux et des batailles.

Les documents postaux mettent brutalement en lumière la mainmise des nazis sur l'Alsace et de la Moselle entre 1940 et 1945. Les nazis, dans le but d'effacer tout ce qui rappelle la France, ont mis en place de nouveaux cachets postaux avec noms germanisés et utilisé leurs propres timbres-poste. Par ailleurs, le courrier entre l'Alsace ou la Moselle et le reste de la France, comme d'ailleurs avec l'étranger, n'était pas libre et un contrôle postal rigoureux était pratiqué, laissant des marques de censeurs ou des bandes de fermeture.

À l'occasion des 80 ans de la Libération, c'est ce qui sera illustré par cet ouvrage qui débutera par la drôle de guerre en 1939-1940 pour se terminer avec la libération tardive du territoire et la difficile remise en route des services publics.



Metz vor den Brücken

**M.-Stammlager XII F
9
Geprüft**

5. GERMANISATION À OUTRANCE

Le régime nazi considère que tous les peuples parlant un langage ou un dialecte germanique sont apparentés au peuple allemand et les dénomme *Volksdeutsche* en distinction des Allemands et des Autrichiens dénommés *Reichsdeutsche*. Les *Volksdeutsche* sont soumis à une germanisation intensive mise en œuvre par le parti nazi NSDAP et les nombreuses organisations qui en dépendaient, dont le but était « d'éduquer » (et surtout de contrôler) la population.

Cette germanisation à outrance se produit par une dé-francisation virulente. Par exemple tous les actes administratifs de la ville de Mulhouse sont rédigés en allemand à partir du 26 juin 1940. Le 2 juillet est décrétée la germanisation des noms de lieu libellés en français, et à partir du 8 juillet le *Gauleiter* Wagner prend un décret imposant l'utilisation de la langue allemande (*Hochdeutsch*) dans la vie courante.



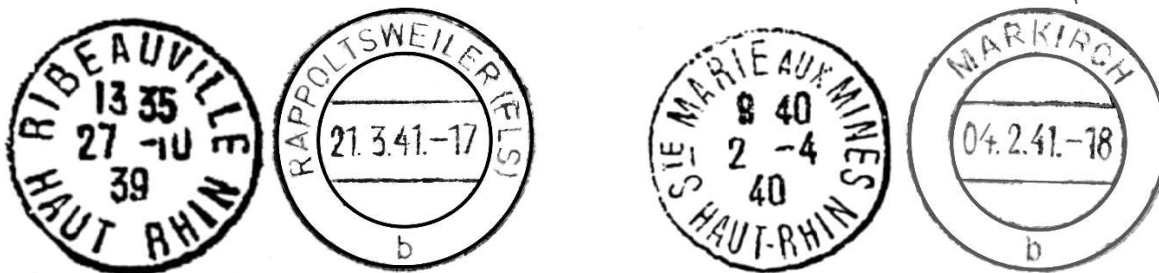
Dans un premier temps, les noms français des communes sont remplacés par des noms allemands, sur la base des noms fixés par décret en 1915 lors de la première annexion.

La liste est longue et en voici quelques illustrations. En Alsace, les deux départements du Haut-Rhin et du Bas-Rhin devenus des « *Bezirk* » sont renommés *Ober-Elsaß* et *Unter-Elsaß*. Tous ces changements se matérialisent par la germanisation du matériel postal : cachets, imprimés, cartes postales, récépissés, chèques postaux, télégrammes, etc.

Cachets à date français et leurs remplaçants allemands. En Moselle, Amnéville reprend le nom de Stahlheim, inventé par les linguistes allemands lors de la première annexion, Audun-le-Tiche est renommé Deutsch-Oth, nom forgé lui aussi en 1871, Dabo reprend son ancien nom allemand de Dagsburg. (Coll. SPAL)



En Alsace Ribeauvillé reprend son ancien nom allemand de Rappoltsweiler, de même pour Sainte-Marie-aux-Mines devenu Markirch. (Coll. SPAL)



Toutes les rues et places sont débaptisées et les nouvelles plaques « Adolf-Hitler-Platz » ou « Hermann Göringstraße » sont légion. Cette francophobie poussée à l'outrance va jusqu'à exiger des citoyens l'adoption non seulement d'un prénom, mais aussi d'un nom à consonance germanique comme le stipule une circulaire nazie de novembre 1940 : « Il n'y a plus de place dans le Reich allemand pour les porteurs de noms français ».

Toute enseigne française doit être remplacée par une enseigne allemande. Les monuments français sont mutilés ou démolis et les drapeaux donnés à la collecte des vieux chiffons, comme les livres et magazines français. L'interdiction de la langue française se retrouve dans les plus petits détails : ainsi, par exemple, lors de l'utilisation, par souci d'économie, d'anciennes enveloppes dont les en-têtes et inscriptions doivent être soit cachées, soit rectifiées.



Lettre du 8 avril 1941 de Montois-la-Montagne devenu Montigen comme l'indique le cachet provisoire en caoutchouc dit « Gummistempel ». Par exception et pour une raison d'économie, l'en-tête est encore en français comme l'indique le tampon « Aus Sparsamkeitsgründen / verwendetes formular ». (Coll. SPAL)

Courrier du tribunal cantonal de Schiltigheim du 16 décembre 1941, utilisant une ancienne enveloppe pré-imprimée dont tous les textes français ont été noircis et remplacés par une surcharge « Amtsgericht... ». À noter le cachet circulaire rouge « Ae » indiquant que la lettre est passée sans contrôle au centre de contrôle postal de Francfort. (Coll. SPAL)



10. LES MALGRÉ-NOUS

Les *Gauleiter* introduisent l'obligation du *Reichsarbeitsdienst* (RAD : service du travail du Reich) le 23 avril 1941 en Moselle et le 8 mai 1941 en Alsace. Cette décision se traduit par une incorporation des jeunes gens et jeunes filles dans des camps de travail situés le plus souvent en Allemagne. Il s'agit en fait d'une préparation militaire à peine déguisée.

Une vaste campagne de propagande est mise en place pour inciter l'engagement volontaire des jeunes Alsaciens-Mosellans dans la *Wehrmacht* et la *Waffen-SS*, mais celle-ci est un échec. Devant les pertes humaines considérables subies sur le front russe, le régime nazi prend donc la décision d'incorporer de force les mobilisables des territoires annexés, principalement l'Alsace et la Moselle ainsi que le Luxembourg, mais aussi la Pologne, la Slovénie et les cantons Est de la Belgique. Par décrets du 19 août 1942 pour la Moselle et du

25 août pour l'Alsace les jeunes Alsaciens et Mosellans sont contraints d'effectuer leur service militaire dans l'armée allemande. Les familles de ceux qui s'enfuient sont transférées de force dans des « camps d'accueil » à l'intérieur du Reich. Environ 10.000 civils Mosellans et 3.500 Alsaciens seront ainsi transplantés. Les réfractaires qui refusent de porter l'uniforme allemand sont « rééduqués » dans le camp de sécurité de Vorbruck-Schirmeck.



Mülhauser Tagblatt du 07.09.1940
dont une page entière vante les mérites du RAD.
(Bibliothèque Municipale de Mulhouse)



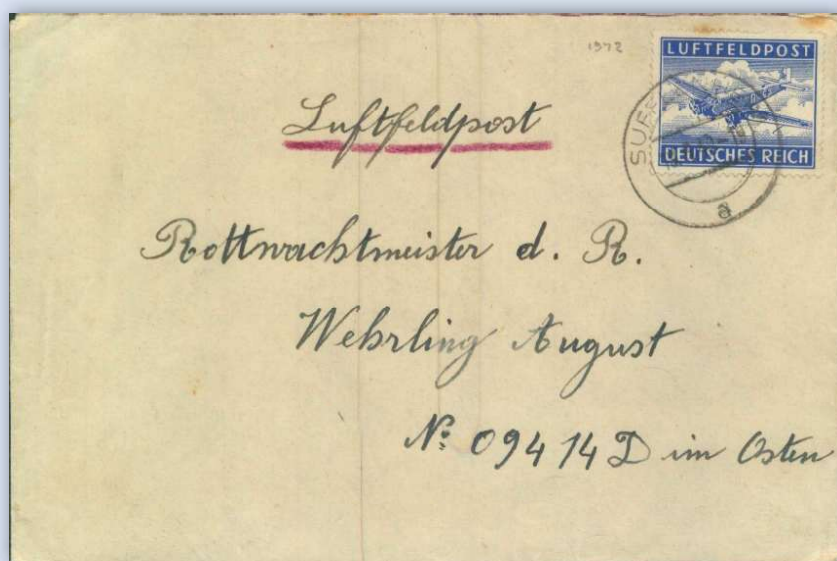
Lettre du 29 septembre 1943 émanant du chef du centre de recrutement du RAD de Metz.
(Coll. SPAL)



Manchette du journal Straßburger Neueste Nachrichten (Dernières Nouvelles de Strasbourg) du 26 août 1942 annonçant la mise en place de l'incorporation de force : « La conscription est introduite en Alsace ».
(Coll. Badische Landesbibliothek Karlsruhe)

Au total, 21 classes d'âge en Alsace (100.000 hommes) et 14 classes d'âge en Moselle (30.000 hommes) sont incorporées de force. La grande majorité est envoyée combattre sur le front de l'Est et parfois en Normandie et à l'Ouest. Certains incorporés de force, mobilisés entre février et mai 1944, sont versés d'autorité dans les unités de la *Waffen-SS* à la demande d'Himmler, afin d'en combler les lourdes pertes.

Le courrier des soldats était essentiel au moral des troupes. Il bénéficie de la franchise postale pour la lettre simple ou la carte postale, et ce dans les deux sens, mais il doit toujours comporter la mention *Feldpost*. Celle-ci est souvent manuscrite ou parfois pré-imprimée. L'adresse se résume simplement au *Feldpostnummer* attribué à chaque unité combattante, ce qui permet d'assurer l'anonymat de celle-ci ainsi que la continuité de sa localisation lorsque les unités se déplacent. Le courrier est bien sûr contrôlé par un gradé de l'unité.



Lettre de Soufflenheim pour Auguste Wehring né en 1909, et qui avait été incorporé de force et affecté, sans doute du fait de son âge, à la 3^e compagnie du « Polizei Regiment 14 ». Tué dans le Caucase le 20 janvier 1943.

La lettre, datée de 1942 et adressée au Feldpost Nr. 09414D de son unité, est affranchie du timbre sans valeur faciale de la poste aérienne militaire Luftfeldpost. (Coll. SPAL)

À partir d'avril 1942 les échanges de courrier sont restreints et un service aérien est institué pour accélérer la transmission du courrier vers le front de l'Est (exclusivement). À cet effet, et jusqu'en avril 1943, les soldats reçoivent mensuellement quatre timbres de franchise à raison d'un timbre par carte ou lettre. À partir de mai 1943, ils reçoivent huit timbres, mais deux sont alors nécessaires pour affranchir le courrier. La moitié de la dotation est destinée à la correspondance de la famille vers le soldat.



Lettre expédiée par le soldat H. Lorentz le 18 juillet 1943 pour Colmar depuis le front (bureau de Feldpost n° 16900A). Affranchissement par une paire de timbres de la poste aérienne militaire Luftfeldpost oblitérés par un cachet Feldpost anonymisé. (Coll. SPAL)

REMERCIEMENTS

Remerciements aux co-auteurs de cet ouvrage, membres de l'Association SPAL « L'histoire postale d'Alsace-Lorraine » dont la réalisation a été coordonnée par G. Feutren : L. Bonnefoy, P. Boutserin, G. Frick, M. Frick, S. Strubel (mise en page du catalogue) et A. Troestler, ainsi qu'à M. Collin responsable documentaire du Mémorial Alsace-Moselle et à J.-L. Vonau pour la rédaction de la préface. Les auteurs expriment leur reconnaissance à M. Frick, A. Troestler et J-L Vonau pour leur relecture critique et les corrections qu'ils ont apportées à ce travail, ainsi qu'aux membres de l'Association SPAL qui ont contribué à la documentation iconographique.

Les auteurs tiennent aussi à remercier Monsieur Alain Ferry, président du Mémorial Alsace-Moselle, et Madame Sabine Robert-Bierry, directrice, ainsi que le personnel du Mémorial Alsace-Moselle, d'avoir bien voulu accepter d'organiser l'exposition dont cet ouvrage restera un témoin.

Iconographie :

- Coll. SPAL : documents issus des collections ou des publications de : O. Bergossi, J-P. Bournique, A. Demeraux, S. Demeraux, E. Habé, J. Hillmeyer, C. Jean, N. Kauffmann, O. Ménard, R. Rolland, C. Rusche, F. Stuckel, A. Sturm et M. Vantillard, membres de l'Association SPAL, ainsi que de celles des auteurs.
- Coll. J.-L. Vonau : collection privée de Jean-Laurent Vonau
- Coll. Mémorial Alsace-Moselle : documents issus des collections du Mémorial Alsace-Moselle
- NARA : U.S. National Archives and Records Administration
- ECPAD : Établissement de Communication et de Production Audiovisuelle de la Défense (France)

POUR APPROFONDIR LE SUJET :

BONNEFOY Laurent, *Restrictions postales en Alsace et en Moselle 1944-1945*, Éditions de l'association SPAL, 2025

FRICK Michel, *La poste en Alsace et en Moselle en 1939-1945*, Éditions de l'association SPAL, 2025

LE MOIGNE François-Yves, *Moselle et Mosellans dans la Seconde Guerre mondiale*, Société d'histoire et d'archéologie de la Lorraine, 1983

REUMAUX Bernard, WAHL Alfred et coll., *Alsace 1939-1945 : la grande encyclopédie des années de guerre*, Les Saisons d'Alsace / La Nuée Bleue, 2009

RIEDWEG Eugène, *Les malgré-nous. Histoire de l'incorporation de force des Alsaciens-Mosellans dans l'armée allemande*, Éditions du Rhin, 1995

STEEGMANN Robert, *Struthof - le KL-Natzweiler et ses commandos : une nébuleuse concentrationnaire des deux côtés du Rhin 1941-1945*, La Nuée Bleue, 2023

VONAU Jean-Laurent, *L'Alsace annexée : 1940-1945*, Éditions du Signe, 2022

VONAU Jean-Laurent, *Le " Sicherungslager Vorbruck-Schirmeck ", un camp oublié en Alsace*, Éditions du Signe, 2017